

SE CONFORMER AUX ATTENTES DU CONSUEL



LA FORMATION

Cette formation vise à informer les participants sur les dernières évolutions normatives concernant la conformité des installations électriques neuves et la mise en sécurité des installations existantes dans les logements. Elle couvre les règles de mise en œuvre sur site de ces nouvelles normes, afin d'assurer la sécurité et la conformité des installations. Les participants acquerront des compétences actualisées pour appliquer ces exigences réglementaires dans leur pratique professionnelle.



LES OBJECTIFS

- Connaître les dernières évolutions normatives en matière de conformité des installations électriques neuves, et de mise en sécurité des installations existantes, dans les logements d'habitation
- Connaître les règles de mise en œuvre des dernières évolutions normatives sur site



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Outils :

- Salle adaptée pour recevoir une formation, paperboard, moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités, diaporamas, vidéo, PowerPoint.
- Support de cours
- Le formateur s'appuiera sur des cas et des exercices pratiques et mise en situation sur un site.

Méthode :

- Formation interactive, basée sur une présentation du formateur, des échanges avec les stagiaires et des mises en situation via des cas pratiques et des exercices.

Évaluation :

- Contrôle des connaissances écrites sous la forme d'un QCM.



PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels travaillant sur les installations électriques neuves et/ou sur la rénovation des installations existantes.

LE LIEU

La formation se déroulera
en présentiel à Saint-Barthélemy

CONTACTS

CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE
Établissement Public Territorial
de la Collectivité de Saint-Barthélemy
129 Chemin des Sables
Centre Elvina - Saint-Jean
97133 Saint-Barthélemy
Tél. : 05 90 27 12 55
Port : 06 90 68 51 04
formation@cemstbarth.com



· RAPPEL ET ÉVOLUTIONS SUR LA CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

· NORME NF C 15-100 (DÉCEMBRE 2002)

- o Mise à jour de 2005
- o Amendement A4 (Mai 2013)
- o Amendement A5 (Juin 2015)
- o Fiches d'interprétations techniques
- o Salle d'eau :
 - Caractéristiques générales
 - Matériels dans le local - Dans les volumes
- o Installations électriques dans les bâtiments d'habitation
- o Parties communes et services généraux des immeubles d'habitation
- Protection contre les contacts indirects
- Circuits terminaux
- Protection contre les surintensités
- Choix des dispositifs différentiels
- o Réseau de communication dans les bâtiments d'habitation
- o Version 2024 de la NFC 10-100

· MISE EN SÉCURITÉ D'UN LOGEMENT

- o Contexte réglementaire - Loi ALUR
- o Protecteurs d'arc
- o Dispositifs différentiels
- o Parafoudres
- o Recharge pour véhicule électrique
- o Nouvelles règles d'installation selon la norme NFC 15-100-1
- o Efficacité énergétique Réseaux numérique
- o Autres

· CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DE LA MISE EN SÉCURITÉ D'UN LOGEMENT

- o 6 exigences techniques

· ATTESTATION DE CONFORMITÉ CONSUEL

- o Qualification professionnelle QUALIFELEC

PROFIL FORMATEUR

Tous les formateurs répondent aux exigences des cahiers des charges dont l'expérience professionnelle et les diplômes ont été validés. Ils sont spécialisés dans la réglementation électrique.

LA DURÉE

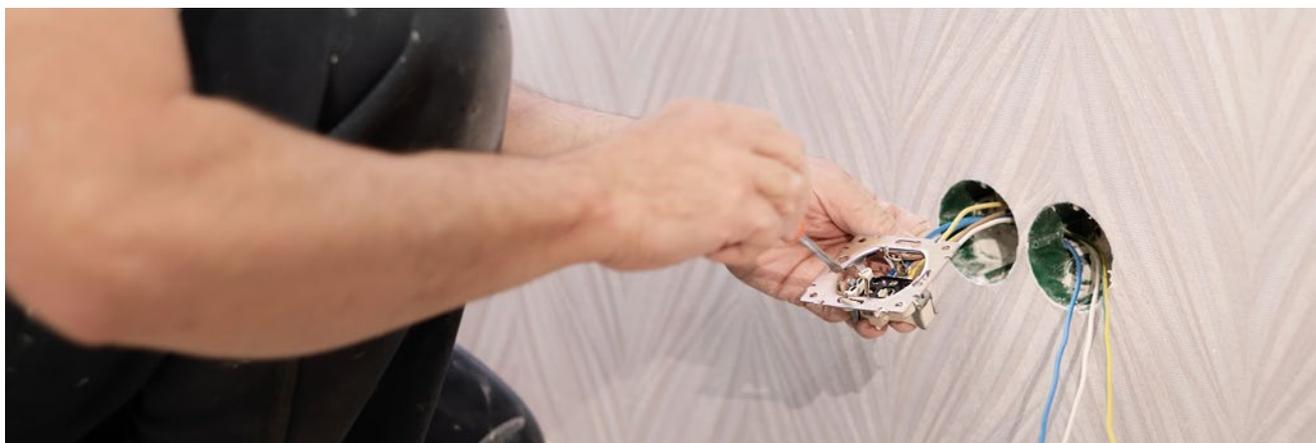
La formation proposée dure 7 heures soit 1 jour.

- 4 participants minimum
- 10 maximum

PRÉ-REQUIS

- Comprendre le français à l'oral et à l'écrit.
- Professionnels du secteur électrique

La formation de vos projets commence ici....



FINALITÉ

- Attestation de fin de formation
- Délivrance d'un avis d'habilitation à destination de l'employeur.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de satisfaction globale des stagiaires rentrant dans le cadre de la certification Qualiopi de l'établissement.

LE COÛT & LA DATE

La tarification et la date sont disponibles sur notre site Internet. N'oubliez pas qu'il existe différents systèmes de financement de vos actions de formation. Le Centre de Formation vous accompagne dans vos démarches

Formation adaptable aux personnes en situation de handicap. Veuillez contacter la référente handicap Virginie Allamelle au 0590 27 12 55 ou sur virginie.allamelle@cemstbarth.com



POUR VOUS INSCRIRE, NOUS VOUS INVITONS À COMPLÉTER LE BULLETIN D'INSCRIPTION SUR LE SITE INTERNET DE LA CEM : WWW.CEMSTBARTH.COM